

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

N°5 :

OBJET : Rapport d'activités 2013

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général

Etat

- M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil Régional de Franche-Comté

- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Salins-les-Bains

- M. Gilles BEDER, Maire

Personnalités qualifiées

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. François FAVORY

Représentants du personnel de l'EPCC

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable de la librairie boutique

Pouvoirs :

- M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT, transmis en séance à M. Loïc NIEPCERON
- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Bernard FALGA
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT

Absents excusés :

- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Jean-Christophe DURAND, Electricité de France
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général du Doubs
- M. Francesco SCANDELLA, réceptionniste coordinateur

Rapporteur : M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Depuis septembre 2011, l'EPCC Saline royale développe le projet « Cité des utopies ». Ce projet a permis de recentrer les propositions artistiques et culturelles autour d'une thématique annuelle, ceci afin de construire pour les publics des interprétations contemporaines de l'héritage culturel et transmettre « l'Esprit du lieu » aux publics les plus jeunes.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

2012 a été l'année de la découverte du lieu, de son fonctionnement, de ses réalités et ses contraintes. Des audits ont été réalisés afin de mieux appréhender le panorama, des préconisations ont été faites et la nomination d'un nouveau directeur adjoint a permis de traduire en chiffres les incertitudes et difficultés qui s'annonçaient.

La fragilité économique de l'établissement a nécessité une réelle réforme des pratiques internes afin de pouvoir conserver une marge pour le projet culturel qui peine à atteindre les 10% du budget global mais ne peut permettre de financer des investissements considérés « lourds » (projets numériques, aménagement des lieux, ...).

La proposition artistique et culturelle de l'EPCC s'est appuyé sur la commémoration du bicentenaire de la naissance de JJ Rousseau et le bilan public a été encourageant malgré un déficit financier de 71k€ pour part en lien avec le report du projet européen Terra Salina (7k€) et la prise en considération de certains frais concernant l'exposition 2013 (18k€).

2013 – « Théâtres en utopie » (voir rapport d'activités 2013 joint au rapport présenté en Conseil d'Administration)

Durant cette saison 2013, l'EPCC par le projet Cité des utopies a continué de répondre à ses missions en tant que label CCR et site inscrit sur la liste du patrimoine mondial sous l'égide de l'UNESCO :

- Conservation et valorisation du patrimoine
- Création et Innovation
- Recherche et connexion
- Développement des publics et actions territoriales

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le rapport d'activités 2013.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le rapport d'activités 2013.

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 21.08.14
Et de la publication le : 21.08.14

Le Président

Claude JEANNEROT

Préfecture de la Région Île-de-France
Préfecture des Yvelines
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 21 AOUT 2014